

De l'étatisme au corporatisme : Évolution des rapports entre l'État et les associations professionnelles au cours du processus de mutation du marché chinois

Gu Xin, Wang Xu

Résumé : Les associations professionnelles font aujourd'hui partie intégrante de la société civile chinoise. Selon une étude réalisée par le Centre de recherches sur les organisations citoyennes de l'Université de Pékin, l'implication de l'État freine le plein épanouissement autonome des associations professionnelles. Au sein d'un système à caractère corporatiste qui contrôle le secteur associatif, les associations professionnelles détiennent une position monopolistique. Dans la très grande majorité des cas, leur création est la résultante d'une volonté en amont de la part des pouvoirs publics, qui interviennent directement pour les fonder. Bien que les associations professionnelles ne soient plus financées par l'État, leur organisme de tutelle dans leur secteur d'activités peut toujours surveiller étroitement leur fonctionnement en choisissant leurs dirigeants. Afin de préserver leur monopole, la plupart des associations renoncent à conquérir davantage d'autonomie. De tels rapports entre l'État et les associations professionnelles, empreints de corporatisme, sont l'héritage de l'étatisme, et - n'en déplaisent aux idées reçues - ne constituent pas simplement un phénomène transitoire. Ce qui nous intéresse ici, c'est de savoir si, dans un tel cadre institutionnel, peuvent se développer des idées nouvelles et un nouveau modèle en faveur d'un accroissement mutuel des pouvoirs entre l'État et les associations, qui permettrait l'évolution du secteur associatif chinois vers une nouvelle forme corporative propre à la société civile.

Sociological Studies, numéro 2, 2005

[Fin]

Gu Xin, Wang Xu, *Sociological Studies*, numéro 2, 2005



<http://creativecommons.org/licenses/by-nd/2.0/fr/deed.fr>